
Extrait authentique du procès-verbal d'une assemblée du conseil municipal

Assemblée ordinaire du lundi 21 février 2011
Séance tenue le 22 février 2011

Résolution: CM11 0097

Adoption, avec changements, du règlement intitulé « Règlement autorisant la construction, la transformation, l'occupation et l'aménagement du terrain portant le numéro de lot 3 361 751 du cadastre du Québec, bordé par la rue Molson, le boulevard Saint-Joseph, la rue D'Iberville, les voies ferrées du CP ainsi que par les propriétés situées au 5300, rue Molson et au 5195, rue D'Iberville »

Vu la résolution CM10 0619 de l'assemblée du conseil municipal du 23 août 2010 adoptant comme projet de règlement P-10-021 le règlement intitulé « Règlement autorisant la construction, la transformation, l'occupation et l'aménagement du terrain portant le numéro de lot 3 361 751 du cadastre du Québec, bordé par la rue Molson, le boulevard Saint-Joseph, la rue D'Iberville, les voies ferrées du CP ainsi que par les propriétés situées aux 5300, rue Molson et 5195, rue D'Iberville »;

Attendu que des assemblées publiques de consultation sur ce projet de règlement ont été tenues par l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) le 14 septembre ainsi que les 12 et 13 octobre 2010, tel qu'il appert dans son rapport du 14 décembre 2010;

Attendu que le conseil municipal a pris acte du rapport de l'Office de consultation publique de Montréal lors de séance du 24 janvier 2011, par sa résolution CM11 0008;

Attendu que suite à cette consultation publique des modifications ont été apportées au projet de règlement P-10-021;

Attendu que l'objet et la portée de ce règlement sont détaillés au règlement et au sommaire décisionnel;

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 21 février 2011, par sa résolution CE11 0209;

Il est proposé par M. Marvin Rotrand

appuyé par Mme Clementina Teti-Tomassi

Et résolu :

d'adopter, avec changements, le règlement intitulé « Règlement autorisant la construction, la transformation, l'occupation et l'aménagement du terrain portant le numéro de lot 3 361 751 du cadastre du Québec, bordé par la rue Molson, le boulevard Saint-Joseph, la rue D'Iberville, les voies ferrées du CP ainsi que par les propriétés situées aux 5300, rue Molson et 5195, rue D'Iberville ».

Un débat s'engage.

Adopté à l'unanimité.

44.02 1080963053
/cb

Gérald TREMBLAY

Maire

Colette FRASER

Greffière adjointe

(certifié conforme)

Colette FRASER
Greffière adjointe

Règlement 10-021

Signée électroniquement le 28 février 2011